

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**8 DÉCEMBRE 2014
20 H 30**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 8 décembre 2014, à 20 h 30, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

- Types de dépenses comptabilisées au poste hygiène du milieu
- Nature des affectations de surplus
- Nature des montants affectés à la réserve d'eau potable
- Localisation de la caserne
- Impact du nouveau pacte fiscal sur Varennes
- Disponibilité de la présentation PowerPoint du budget

RÈGLEMENTS

A-2014-46 Règlement 817 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2015

Avis de motion est donné par madame la conseillère Lyne Beaulieu

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 817 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2015.

A-2014-47 Règlement 818 décrétant des travaux de réfection de la voie cyclable du boulevard René-Gaultier et décrétant à cette fin une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 450 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 818 décrétant des travaux de réfection de la voie cyclable du boulevard René-Gaultier et décrétant à cette fin une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 450 000 \$ pour en acquitter le coût.

A-2014-48 Règlement 819 décrétant des travaux d'aménagement d'un bassin de rétention en amont de la station de pompage du parc de la Commune et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 870 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 819 décrétant des travaux d'aménagement d'un bassin de rétention à la station de pompage du parc de la Commune et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 870 000 \$ pour en acquitter le coût.

2014-473 Adoption – Règlement 769-1 modifiant le règlement 769 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet afin de modifier les clauses de tarification

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 769-1 modifiant le règlement 769 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet afin de modifier les clauses de tarification.

Adoptée.

2014-474 Adoption - Règlement 814 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2015

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 814 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2015.

Adoptée.

2014-475 Adoption - Règlement 815 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2015

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 815 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2015.

Adoptée.

2014-476 Adoption - Règlement 816 décrétant un emprunt de 135 000 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non amorti des règlements 586, 638, 689, 694, 704, 712, 716, 719, 733, 735, 737, 739, 740, 741 et 742 et d'émettre des obligations à cet effet

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 816 décrétant un emprunt de 135 000 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non amorti des règlements 586, 638, 689, 694, 704, 712, 716, 719, 733, 735, 737, 739, 740, 741 et 742 et d'émettre des obligations à cet effet.

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-477 Fixation du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes 2015 et sur les comptes passés dus

Considérant les dispositions de l'article 481 de la *Loi sur les Cités et Villes* et l'article 250.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que soit indiqué, à compter du 1^{er} janvier 2015, sur tous les comptes émis suite à l'imposition d'une taxe, d'une compensation et d'un tarif, qu'un taux d'intérêt de 7 % l'an plus une pénalité de 0,42 % par mois (maximum de 5 % l'an) sera payable à compter de leurs échéances respectives;

Que le principal de tous les comptes émis suite à l'imposition d'une taxe, d'une compensation et d'un tarif durant les années précédentes et pour tout autre compte à recevoir dû et non payé à l'échéance porte intérêt au taux de 7 % l'an, plus une pénalité de 0,42 % par mois (maximum de 5 % l'an) et ce, à compter des présentes.

Adoptée.

2014-478 Autorisation de signature Convention de prêt et de subvention – Fonds municipal vert

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur général Sébastien Roy et Me Marc Giard, directeur des Services juridiques et greffier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la convention à intervenir entre le Fonds municipal vert et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

2014-479 Budget 2015 Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 Publication du document explicatif dans le journal *La Relève*

Attendu qu'en vertu de l'article 474.3 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le budget ou le programme triennal d'immobilisations ou le document explicatif est distribué gratuitement à chaque adresse civique dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le document explicatif (résumé) du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 soit publié dans le journal *La Relève*, édition du 16 décembre 2014, distribué gratuitement à chaque adresse civique de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2014-480 Autorisation de signature – Vente d'un terrain à la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2014-481 Autorisation de signature – Demande d'autorisation au MDDELCC Excavation et déplacement de sols

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur Alain Rouette, ingénieur, directeur du Service du génie à signer pour et au nom de la Ville la demande d'autorisation et de certificat d'autorisation portant sur l'excavation et le déplacement de sols.

Le terrain visé est situé en zone H-646 (affectation résidentielle) au règlement de zonage numéro 707 de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2014-482 Autorisation de signature - Vente d'un terrain à Investissements Innoval inc. Ancienne emprise chemin des Artisans

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Investissements Innoval inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

- Dépenses financées par la convention de prêt et de subvention avec le Fonds municipal vert
- Problème de distribution du journal La Relève
- Prix de vente du terrain à la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional
- Terrain visé par la demande d'autorisation d'excavation et de déplacement de sols
- Prix de vente du terrain vendu à Investissements Innoval
- Félicitations au conseil pour l'ensemble des projets réalisés
- Spectacle de Marc Hervieux à la basilique Sainte-Anne
- Montant financé et taux d'intérêt du prêt du Fonds municipal vert

- Coûts associés au futur Centre Multisports Régional et mode de fonctionnement
- Demande d'explication à la population pour une éventuelle fermeture de l'aréna Louis-Philippe-Dalpe
- Avenir du terrain et du bâtiment de l'aréna Louis-Philippe-Dalpe
- Avenir du terrain où est implanté le garage municipal
- Coût associé au pacte fiscal pour la Ville de Varennes
- Augmentation de la masse salariale de la Ville de Varennes
- Plan de développement éventuel pour les terrains occupés par la caserne des ateliers municipaux
- Demande de tenue d'une assemblée publique pour l'usage des terrains occupés par certains bâtiments municipaux
- Implantation d'un marché public à Varennes
- Tenue du Bootcamp au parc de la Commune
- Remerciements au conseil pour la mise en place d'un centre multisports régional

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 25.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA